

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

de la quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

CONFIRMÉ LE 11 JUIN 2018

Procès-verbal de la quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Représentante des diplômés		X*
BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales	X	
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collègues	X	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DELLA FAILLE, Dimitri Professeur au Département des sciences sociales	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
MERLEAU, Michel Membre socio-économique		X*
MISSAOUI, Rokia Professeure – Département d'informatique & d'ingénierie	X	
OLINGA MEBADA, Joël Éric Étudiant		X*
RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
RICARD, Lyse Membre socio-économique	X (conf. téléphonique)	
VILLENEUVE, Samantha Étudiante	X (arrive à 16 h 38)	
VACANT Membre socio-économique		

OBSERVATEUR ET OBSERVATRICES :**PRÉSENT****ABSENT**

GIROUX, Jacques
 Directeur général de la Fondation de l'UQO

X*

LAPOINTE, Geneviève
 Agente de recherche – Décanat des études

X*

ROCHEFORT, Odette
 Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

ROY, André J.

X*

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

VILLENEUVE, Lucie
 Avocat, adjointe au secrétaire général
 et conseillère juridique

X

ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :

AUGER, Mireille
 Attachée d'administration

X

INVITÉ :

LEPAGE, Mario
 Doyen de la gestion académique

X (point 8)

*Absence motivée

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 31.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle
- 3.- Octroi d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement
- 4.- Création du vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et du Service des relations de travail
- 5.- Plan des effectifs
- 6.- Modification aux conditions d'embauche d'un professeur régulier au secteur disciplinaire « Finance et économie » du Département des sciences administratives
- 7.- Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur au Service des technologies de l'information et affectation d'une vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme (**à huis clos**)
- 8.- Adoption de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais
- 9.- Prochaine réunion (18 juin 2018)
- 10.- Clôture de la séance

2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle

L'on souligne que les membres et observateurs du conseil étant également membres du personnel ou membres titulaires d'une fonction de direction ou de représentation au sein d'un syndicat sont en conflit d'intérêts relativement au point 8 du présent ordre du jour.

Aucune des personnes présentes, membres ou observateurs, ne déclare être en conflit d'intérêts ou en conflit de rôle à l'égard des autres points à traiter.

3.- Octroi d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement

L'Université du Québec en Outaouais (UQO) désire s'adjoindre un entrepreneur pour effectuer les travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement au pavillon Alexandre-Taché.

Conformément à la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université, la division des approvisionnements de l'Université a lancé, le 23 mars 2018, un appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en conformité avec les exigences réglementaires prévues au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (L.R.Q. C-65.1, r.5) adopté en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q., 2006, c. 29, c. C -65.1). L'objectif poursuivi était d'obtenir des entreprises possédant les qualifications requises, le tarif le plus concurrentiel tout en répondant aux exigences de l'UQO.

L'ouverture des propositions a été faite le 3 mai 2018. Cinq entreprises ont déposé des propositions conformes au devis. L'étude des propositions a été faite par le Service des

terrains et bâtiments et la division des approvisionnements de l'UQO. Le document intitulé « Rapport du processus d'appel d'offres » a été transmis aux membres aux fins de la présente séance. La recommandation est d'octroyer le contrat à l'entreprise Boless inc.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 409X-CA-6224 concernant l'octroi d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement ; laquelle est jointe en appendice.

4.- Création du vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et du Service des relations de travail

**Madame Sylvie B. de Grosbois, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, quitte la salle (16 h 36).*

**Madame Samantha Villeneuve se joint à la séance (16 h 38).*

L'UQO est une université en plein développement comptant 12 départements, 13 modules (dont un présentement en création), 17 unités de gestion de programmes de 2e cycle et 6 unités de gestion de programmes de 3e cycle. Son corps enseignant compte 261 postes de professeurs et plus de 400 personnes chargées de cours. À l'automne 2017, l'UQO accueillait 7 273 étudiants, soit 4 754 à Gatineau et 2 519 à Saint-Jérôme (incluant 39 étudiants au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie). L'UQO détient aussi 9 chaires de recherche, dont 4 chaires du Canada.

Étant donné la croissance qu'a connue l'UQO au cours des dernières années, notamment à son campus de Saint-Jérôme, ainsi que ses plans de développement, il devenait impératif de revoir la structure de gouvernance au campus de Saint-Jérôme. Ainsi, il est proposé qu'un vice-rectorat soit créé pour le campus de Saint-Jérôme, sous le nom de vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme (VRDCSJ). Ce vice-rectorat sera responsable du développement académique de l'UQO au campus de Saint-Jérôme ainsi que de la coordination et du développement des activités d'enseignement et de recherche en ce qui a trait aux programmes dispensés à Saint-Jérôme. La création du vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme entraîne l'abolition du vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides. Ces modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2018.

La création de ce vice-rectorat représente la première étape d'une restructuration qui touchera l'ensemble du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) ; certaines unités présentement sous la responsabilité du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche y seront éventuellement transférées. La réflexion menant vers cette restructuration sera guidée par le souci de veiller à la rencontre des objectifs que l'institution s'est donnée en matière d'enseignement et de recherche, ainsi que par le souci d'atteindre ses visées en matière de développement et de croissance, dans le respect de sa mission. De plus, un partage des tâches entre le vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche permettra une meilleure coordination des activités et initiatives, tout en assurant une collaboration continue entre les deux vice-rectorats et leurs unités respectives.

La commission des études a émis un avis favorable à sa 344^e réunion tenue le jeudi 12 octobre 2017 (résolution 344-CE-2718).

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources donne les précisions quant à la création du Service des relations de travail, lequel sera notamment appelé à conseiller les gestionnaires sur les conventions collectives en vigueur à l'UQO.

Suite à la présentation, des membres interviennent pour formuler des commentaires et pour obtenir des précisions sur certains aspects du dossier présenté. Ils déplorent notamment le choix d'une réunion extraordinaire pour discuter de la création du VRDCSJ, le dépôt tardif des documents soumis aux membres, soit en séance, ainsi que l'absence d'une description de poste, d'un concours en bonne et due forme et d'une consultation à l'égard de ce changement organisationnel.

Des membres mentionnent également que la structure du vice-rectorat adjoint n'a jamais été véritablement testée puisque qu'une personne a cumulé cette fonction en plus de celle de VRER, ce qui constitue une tâche colossale. On dit craindre le risque de recouvrements entre les responsabilités du VRDCSJ, du VRER et du VRAR ainsi qu'un développement parallèle entre les campus de Gatineau et de Saint-Jérôme. La répartition des unités entre le VRER et le VRDCSJ suscite aussi des inquiétudes. On demande par ailleurs si la création d'un vice-rectorat à la recherche a été envisagée.

Enfin, on souhaite savoir quels seront les impacts de ces changements sur les professeurs et les étudiants.

Le recteur souligne que la croissance du campus et les possibilités de développement sont parmi les motifs qui ont motivé la direction à créer le VRDCSJ. La charge du poste de VRER, démesurée par rapport à la taille de l'Université et au nombre et à la complexité des activités de l'UQO, a également contribué à la décision, laquelle requiert uniquement la consultation des instances. Il indique que l'affectation des diverses unités, qui s'étendent tant à Gatineau qu'à Saint-Jérôme, au sein de ce vice-rectorat se fera ultérieurement.

Il souligne la diversité des modèles de déploiement des campus universitaires québécois et qu'il revient à chaque université de déterminer la formule qui lui convient le mieux. L'objectif de l'UQO est de bien gérer ses deux campus, et non d'introduire une concurrence, et la présence de deux vice-recteurs constituerait un atout pour ce faire. Pour ce qui est de la création d'un vice-rectorat à la recherche, le recteur explique que le volume de recherche n'est pas suffisant pour se pencher sur cette option pour le moment.

Il souligne en complément qu'il est essentiel pour le développement du campus de Saint-Jérôme d'avoir un vice-recteur sur place pour faire le lien avec la communauté des Laurentides et démontrer l'importance que l'UQO accorde au développement de cette région.

Des membres se disent très favorables à ce projet et soulignent l'importance de ne pas tarder à le mettre de l'avant.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité (Pour : 8 – Contre : 2 – Abstention : 1) d'adopter la résolution 409X-CA-6225 concernant la création du vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et du Service des relations de travail ; laquelle est jointe en appendice. Un membre, madame Louise Briand, ayant voté contre, demande à ce que sa dissidence soit inscrite au procès-verbal.

**Madame Sylvie B. de Grosbois réintègre la salle (17 h 10).*

5.- Plan des effectifs

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au plan des effectifs 2018-2019:

Au 1^{er} juillet 2018 :

1. Abolition d'un (1) poste-cadre de vice-rectrice adjointe ou de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme ;
2. Abolition d'un (1) poste-cadre de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines à Gatineau ;
3. Abolition d'un (1) poste bureau du personnel de soutien de secrétaire de direction au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme ;
4. Création d'un (1) poste-cadre supérieur de vice-rectrice ou de vice-recteur au vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme ;
5. Création d'un (1) poste-cadre de directrice ou de directeur du Service des relations de travail à Gatineau ;

6. Création d'un (1) poste bureau du personnel administratif d'assistante administrative ou d'assistant administratif au vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme ;

7. Modification du rattachement de huit (8) postes bureau du personnel de soutien d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études et de deux (2) postes bureau du personnel de soutien de secrétaire du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme au vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité (Pour : 9 – Contre : 1 – Abstentions : 2) d'adopter la résolution 409X-CA-6226 concernant le plan des effectifs ; laquelle est jointe en appendice.

6.- Modification aux conditions d'embauche d'un professeur régulier au secteur disciplinaire « Finance et économie » du Département des sciences administratives

Le conseil d'administration, lors de la 408^e réunion tenue le 23 avril 2018 adoptait la résolution 408-CA-6216, mandatant le recteur d'embaucher monsieur Djerry Charli Tandja Mbianda à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « Finance et économie ».

Monsieur Djerry Charli Tandja Mbianda n'étant ni citoyen canadien ni résident permanent, doit obtenir un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada. Ainsi, cette condition doit être inscrite à la résolution d'embauche.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 409X-CA-6227 concernant la modification aux conditions d'embauche d'un professeur régulier au secteur disciplinaire « Finance et économie » du Département des sciences administratives ; laquelle est jointe en appendice.

7.- Engagement et affectation d'une directrice ou d'un directeur au Service des technologies de l'information et affectation d'une vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme (à huis clos)

**Madame Sylvie B. de Grosbois quitte la salle (17 h 05).*

Le poste de directrice ou de directeur au Service des technologies de l'information est devenu vacant à la suite du départ à la retraite du titulaire du poste. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne le 9 mars 2018, et ce, tel que prévu au protocole des cadres et un affichage externe sur le site Web de l'Université à la même date. Une annonce dans les éditions des 17 et 24 mars 2018 du Journal Le Droit a été effectuée.

Le comité de sélection composé de M. Mario Auclair, directeur du Service des ressources humaines, de Mme Rokia Missaoui, professeure au Département d'informatique et d'ingénierie, de M. André J. Roy, secrétaire général et de M. Yves Dupont, vice-recteur à l'administration et aux ressources, a reçu sept (7) candidatures et a retenu quatre (4) candidatures pour une entrevue, dont une personne qui s'est désistée.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'une directrice ou d'un directeur au Service des technologies de l'information à compter du 1^{er} juin 2018 pour un premier contrat de cadre d'une durée de deux (2) ans.

Le conseil d'administration est aussi invité à entériner la recommandation du recteur d'affecter l'actuelle vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, madame Sylvie B. de Grosbois, au poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, et ce, pour le reste de son mandat, soit d'ici le 1^{er} juillet 2018 et jusqu'au 13 mars 2021.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 409X-CA-6228 concernant l'engagement et affectation d'un directeur au Service des technologies de l'information (**Martin Thibert**) ; laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, le vote étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à la majorité (Pour : 7 – Contre : 3 – Abstention : 1) d'adopter la résolution 409X-CA-6229 concernant l'affectation de madame Sylvie B. de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme ; laquelle est jointe en appendice. Un membre, madame Louise Briand, ayant voté contre, demande à ce que sa dissidence soit inscrite au procès-verbal.

**Les membres du conseil étant également membres du personnel ou membres titulaires d'une fonction de direction ou de représentation au sein d'un syndicat quittent la séance (17 h 25).*

**Madame Sylvie B. de Grosbois réintègre la séance (17 h 28).*

8.- Adoption de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais

**Monsieur Mario Lepage se joint à la séance (17 h 30).*

La Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais est échue depuis le 30 avril 2015. Suite à cette échéance, des séances de négociation ont débuté et les parties sont parvenues à une entente de principe le 9 mars 2018.

Les membres du Conseil d'administration pourront prendre connaissance des principales modifications apportées à la convention collective venue à échéance le 30 avril 2015 en consultant le document qui résume les faits saillants des modifications.

Lors d'une assemblée générale spéciale, le Syndicat des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais a adopté par résolution ladite entente de principe.

Suite à cette entente, l'équipe de négociation a procédé à la correction des textes et le projet de convention collective a été rédigé. Les modifications sont mises en évidence dans le document ci-joint. Ledit projet est soumis au Conseil d'administration pour adoption.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 409X-CA-6230 concernant de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ; laquelle est jointe en appendice.

9.- Prochaine réunion (18 juin 2018)

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 18 juin 2018 à 16 h 30.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 18 h 12.

Original signé par :

Diane Godmaire, présidente d'assemblée
Lucie Villeneuve, secrétaire de l'instance statutaire